

RÈGLEMENT SORTIE TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du mardi au samedi :

10h30 - 12h00

14h00 - 15h15

15h30 - 17h00

17h30 - 19h00

PUBLIC CONCERNÉ :

Enfant, adulte. -A partir de 12 ans-

DESCRIPTIF DE L'ACTIVITÉ :

Sortie collective assurée par un éducateur sportif

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

6 personnes par créneau

RÈGLES :

- ✓ Accès à l'animation par inscription sur place
- ✓ Tenue de sport obligatoire (manches longues, pantalon, chaussures fermées)
- ✓ Distribution du matériel par l'encadrant de l'activité
- ✓ Toute personne ne respectant pas les consignes de sécurité données par l'encadrant se verra refuser l'accès à l'activité